



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **67** - Mai 2010



À LIRE

Le Mot du Maire	2
Infos pratiques	2
Nouveaux horaires Mairie	2
Permanences des élus	2
A propos de la RCSC	3
Les travaux	4
Compte rendu des Conseils municipaux	4
Déclarations préalables	4
Permis de construire	4
A propos de la CCCY	6
Le carnet	6
La vie de la commune	7
Les nouveaux commerçants	7
Le carnaval	8
Les œufs de Pâques	10
Le salon d'Art de Neauphle	11
La St Patrick	12
Agenda	12



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Après l'adoption du budget 2010 à l'unanimité du Conseil municipal, il m'apparaît indispensable de reprendre les objectifs qui ont guidé notre réflexion.

La conjoncture actuelle inciterait à retarder toute majoration des taux d'imposition des impôts locaux et le Conseil municipal en est bien conscient.

Il est notable de remarquer que nous n'avons pas augmenté pendant 3 ans (depuis 2007). Toutefois, les charges de fonctionnement ne suivent malheureusement pas la même ligne vertueuse de conduite. Des travaux d'entretien de voirie ou de bâtiments sont régulièrement repoussés d'année en année faute de marge suffisante pour en assurer le financement et cette situation ne peut se pérenniser. Il n'y a de ce fait qu'une alternative : une augmentation des ressources ou le recours à l'emprunt.

Une simple règle de bon sens impose de ne recourir à l'emprunt que pour les investissements sur le moyen ou long terme. Tout recours à l'emprunt pour les dépenses courantes est une fuite en avant.

Le choix du Maire et du Conseil municipal s'est donc porté sur une augmentation des ressources et c'est dans ce but qu'ont été votés les nouveaux taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti.

TAXE D'HABITATION	Taux 2009 : 7.5%	Taux voté pour 2010 : 8.1%
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	Taux 2009 : 11 %	Taux voté pour 2010 : 11.6%

Nous ne gaspillons pas les deniers publics mais quand il y a nécessité, il revient au Conseil municipal de prendre ses responsabilités.

C'est ce que nous faisons, en restant raisonnables.

Nos taux d'imposition restent inférieurs à ceux de communes comparables.

Je n'oublie pas, qu'en cette période de beaux jours, c'est le moment de participer à nos événements locaux, comme les fêtes des écoles et des différentes manifestations prévues.

Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur les équipes municipales.

BUDGET 2010	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
Impôts et taxes 1 336 239 <small>- Contributions directes (taxes habitation et foncières), Taxes additionnelles aux droits de mutation</small>	Charges de personnel 969 600 <small>- Charges de personnel et frais assimilés</small>
Rembt charges personnel 21 000 <small>- Remboursement rémunération personnel et charges de Sécurité Sociales</small>	Autres charges de gestion 354 306 <small>- Subventions de fonct., Indemnités, Service incendie, CCAS, Autres particip.</small>
Dotations, subventions 523 230 <small>- Dotation forfaitaire, de solidarité, Département, Etat, Autres</small>	Charges à caractère général 639 284 <small>- Entretien voirie et réseaux, Transports, Fournitures scolaires, Fêtes et cérémonies</small>
Produits de service 214 750 <small>- Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement, Autres redevances et prestations de service</small>	Loi SRU 60 000
Autres produits, financiers 33 160 <small>- Revenus des immeubles, Produits divers</small>	Charges financières 81 950 <small>- Dépenses financières, dépenses imprévues</small>
Excédent reporté 371 367 <small>- Solde d'exécution 2009</small>	Virement vers section investissement 395 166
Produits exceptionnels 560 <small>- Remboursement de sinistres</small>	
Total des Recettes 2 500 306	Total des Dépenses 2 500 306



INFOS PRATIQUES

► **Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie du 15/07 au 20/08/2010**
ouverture au public uniquement de 9 heures à 12 heures mais une permanence téléphone est assurée tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
La permanence du samedi 31/07/2010 ne sera pas assurée. Reprise des horaires habituels le 23/08/2010

- **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- **Email :**
mairie.neauphle@wanadoo.fr
- **Site Web :**
www.neauphle-le-château.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- **MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- **FINANCES - COMMUNICATION INTERNE**
Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **FÊTES / ASSOCIATIONS / FLASH / COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES**
Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE**
Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **URBANISME**
Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **COMMUNICATION**
Alain JUND - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous



A PROPOS DE LA R.C.S.C

Daniel Schaeffer

DES NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

RAPPEL

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a créé, avec les nouveaux articles L.1424-8-1 à L. 1424-8-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), un nouvel outil de mobilisation civique, ayant vocation à apporter un soutien et une assistance aux populations : les Réserves Communales de Sécurité Civile.

Lors des réunions précédentes sur 2009 et 2010, l'équipe de travail a défini et finalisé une organisation structurante, des définitions de postes et les modalités et processus d'intervention en cas de nécessité. L'ensemble de l'organisation est finalisée depuis que les membres sont investis par le conseil municipal et les autorités administratives. Il reste à l'équipe à suivre le plan de formation tel que défini, et à œuvrer lors de prochains exercices.

LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE CRÉATION :

Daniel SCHAEFFER : organisation & mise en place
Alain JUND : formation & communication,
Younik THOMAS : association ASLC,
Annick VIARD : médecin,
Michel ROQUIN : électricien,
Mireille DAPOIGNY : commerçant,
André SALABERT : Ingénierie,
Jean-Pierre JULLIEN : processus qualité,
Patricia BERCE : infirmière,
Annie LEVY : enseignante,
Jacques TROIZIER : CCAS.



LISTE DES RÉSERVISTES

Responsable PCC : Daniel Schaeffer,
Responsable cellule terrain : Jacques Troizier,
Correspondant cellule terrain : Patricia Berce,
Responsable cellule logistique : Younik Thomas,
Correspondant cellule logistique : Mireille Dapoigny,
Secrétaire du PCC : Sylvie Barra,
Réserviste terrain : Marie-Jo Germain,
Réserviste terrain : Carine Giberti,
Réserviste terrain : Patrick Graeber,
Réserviste logistique : Jean-Pierre Julien,
Réserviste terrain : Alain Pipaud,
Réserviste logistique : Daniel Poussin,
Réserviste terrain : André Salabert,
Réserviste terrain : Annick Simon,
Communication du PCC : Elisabeth Sandjivj,
Réserviste logistique : Guy Taverne,
Réserviste logistique : Jean-Pierre Wagner.

ALERTE, ALERTE (REELLE)

Le samedi 24 avril 2010 à 13:25, Daniel Schaeffer, responsable PCC, déclenchait l'alerte... ce n'était pas un exercice pour la réserve !!!

Un évènement grave vient de se produire à Neauphle-le-Château une habitante de Neauphle a disparu.

La Réserve Communale de Sécurité Civile de NLC se met à la disposition de la Gendarmerie pour ratisser les bois aux alentours de notre commune.

Les Réservistes sont appelés à se rendre à 14h30 précises devant la mairie pour prendre les instructions de la gendarmerie afin d'aider les gendarmes dans la recherche de la personne de Neauphle disparue. Un ratisage/battue des bois et forêts environnants NLC aura lieu cet après-midi.

Merci de vous habiller en conséquence (habits d'extérieur, chaussures de marche, eau)

Le Responsable du PCC
D.Schaeffer

Une aventure qui se finit bien...

Un Grand MERCI aux onze Réservistes qui ont battu la forêt de Sainte-Appoline pendant plusieurs heures avec une douzaine de gendarmes à pied et 2 gendarmes à cheval pour retrouver la jeune femme de Neauphle disparue depuis mercredi.

La battue s'est interrompue lorsqu'un des gendarmes a reçu un message indiquant qu'elle était retrouvée saine et sauve aux Mureaux.

Ce fut un excellent exercice de cohésion d'équipe sur un thème de travail que nous n'avions pas imaginé. Nous avons impressionné la Gendarmerie par notre rapidité de réponse, par notre dynamisme et notre bénévolat.

Félicitations à toutes et à tous.

*A Monsieur le Maire de notre commune,
Nous souhaiterions vous remercier de votre soutien, ainsi qu'à toute l'équipe de votre mairie qui est aussi la nôtre.*

Mais nos remerciements vont aussi vers les commerçants pour le temps passé et la sollicitude de nos voisins et amis et aussi les gens de notre village, pour nous aider à retrouver notre belle-sœur.

Le temps de chacun est précieux, et vous nous avez généreusement donné du vôtre, ce qui nous a aidé malgré les douloureux événements que nous avons subis.

Merci à toutes les personnes engagées dans cette interminable recherche pour nous comme pour vous. Nous sommes conscients que toutes ces recherches et toutes les mobilisations n'ont pas été neutres, et ont porté leurs fruits. Des moments douloureux et désagréables pour vous comme nous mais qui ont abouti à retrouver notre belle-sœur saine et sauve.

Très cordialement et avec notre respect, les familles MOUZOUNBAZI et BAGHRAR.





LES TRAVAUX

TRAVAUX DANS LES LOCAUX

De nombreux travaux vont être entrepris pour un budget total de 100 000 euros

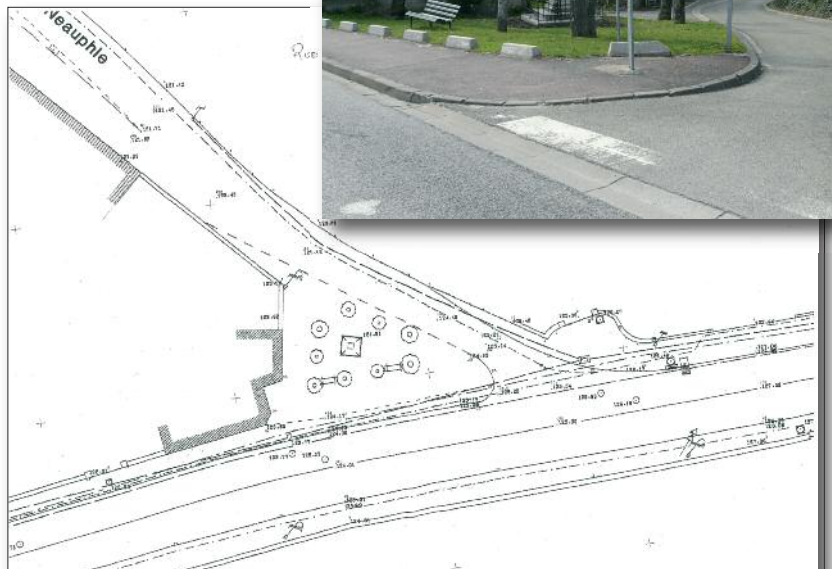
- Ecole Primaire Emile Serre / Ecole Maternelle des Petites Fiches
- CASA / MJP / Centre de loisirs Tennis : rénovation éclairage court / Logement mairie : Mise aux normes et rénovation
- Hôtel de ville et salle du conseil

Notre souci constant est de maintenir en l'état, voire d'améliorer l'ensemble des locaux communaux. Nous sommes plus particulièrement attentifs à répondre aux besoins des enfants et des enseignants comme de faciliter la vie des membres des associations.

RÉFECTIONS CHAUSSÉE ET MISE EN SÉCURITÉ CARREFOURS

Les travaux sont prévus en juillet 2010.

- La réalisation d'un rond-point entre la rue du Stade, la rue St Nicolas et la rue du Jeu de Paume s'imposait pour la sécurité. C'est ce qui sera fait selon l'exemple du plan joint.
- S'imposait aussi la mise en place d'un giratoire à l'angle de la route de St Germain et le chemin des 2 Neauphle. Cela permettra un accès sécurisé au cimetière.
- L'hiver a été rude, et le gel a dégradé les chaussées. Seront reprises celles de la rue St Nicolas entre le stade et la Rue des Soupirs, de la Place aux Herbes, et de la Rue des Bordes.



AVIS TRAVAUX OPIEVOY

La construction du programme de huit logements au 21/23 rue Saint-Nicolas débute en mai 2010 et durera 14 mois. La Société S.T.B.T.P est chargée de l'exécution des travaux.

Afin de faciliter le déroulement du chantier et d'éviter au maximum des désagréments aux riverains, la commune met à disposition de la Société STBTP une partie du terrain

située au 17 rue des soupirs pour y entreposer son cantonnement.

Ainsi, seules les places de stationnement situées le long du 21/23 rue Saint-Nicolas seront condamnées.

Merci de votre compréhension.

En cas de difficultés durables, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la Mairie.



COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL 29 MARS 2010

- Approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 15 février 2010
- Approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2009 du Budget de la Poste
- Décide, à l'unanimité, de l'affectation des résultats du Budget de la Poste
- Approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2009 du Budget de la Poste
- Vote, à l'unanimité, le budget primitif 2010 de la Poste
- Approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2009 du Budget de la Commune
- Décide, à l'unanimité, de l'affectation des résultats du Budget de la Commune
- Approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2009 du Budget de la Commune
- Approuve, à l'unanimité, les subventions allouées pour l'année 2010 aux Associations Neauphléennes,
- Fixe, après en avoir délibéré, avec vingt voix pour et une abstention (Jean-Philippe AZEMA), les taux d'imposition des 3 taxes directes locales,
- Vote, à l'unanimité, le budget primitif 2010 de la Commune
- Décide, à l'unanimité, de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements.

LE SIARNC COMMUNIQUE :

Le Syndicat Intercommunal de la Région de Neauphle-le-Château a décidé de :

- Créer un abonnement annuel d'une valeur de 38,58€HT couvrant une partie des charges fixes.
- D'instaurer une redevance progressive au dessous de 44m³, puis de 45 à 149m³ et au-delà de 150m³.

Le syndicat doit continuer à offrir un traitement d'assainissement de qualité optimum, tout en assumant la baisse des subventions et la mise en place des nouvelles normes imposées. Les factures comportant les modifications tarifaires arriveront à partir d'avril 2010.



Les composteurs de la Communauté des Communes de « Cœur d'Yvelines » ont reçu un succès remarqué. Alors que les délégués avaient étudié le dossier, compilé le nombre de pavillons du territoire, la décision d'en commander 600 (pour l'ensemble de la CCCY) a été prise ; la CC a enregistré 1200 demandes à ce jour. Les derniers seront servis en juin... un peu de patience.



La reprise de la collecte des déchets verts a repris le lundi 15 mars 2010. La Distribution des sacs, aux Services Techniques, 53, Avenue de la République, a eu lieu pendant 5 jours en février, et de nouveau le 13 mars. Pour ceux qui n'ont pas été servis, une autre distribution de sacs se fera courant septembre 2010. (Date dans le Regards de Juillet).



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 26, rue du Vieux Château : Pose vélux - rénovation mur (N.O) 26/01/2010
- 18 ter, rue Marius Minnard : Pose de 4 châssis de toit (relève du Permis de Construire) - Opposition - 08/02/2010
- 7, rue de la Gouttière : Clôture (relève du P.C. modificatif) (O) 08/02/2010
- 5, chemin de la F de Launay - Abri voiture non clos (N.O) 10/02/2010
- 8, rue Saint-Nicolas : Ravalement façade + volets (N.O) 10/02/2010
- 2bis, place aux Herbes : Pose d'un vélux (avis ABF)(N.O) 05/03/2010
- 2 bis, rue de Villancy : Extension maison (N.O) 15/03/2010
- 36, rue de Villancy : Clôture et portail (N.O) 01/04/2010
- 2, rue du Hameau : Remplacement grillage et portillon (N.O) 01/04/2010
- 47, rue de Villancy : Modif. Fenêtres - peinture boiseries - Ravalement et Création véranda (N.O) 02/04/2010
- 21, route de Chevreuse : Clôture (N.O) 02/04/2010
- 2, rue Sainte-Barbe : Clôture (N.O) 07/04/2010
- 29, grande Rue : Ravalement côté vallée (N.O) 08/04/2010

(N.O) : Non-opposition -
(O) : Opposition -
(R) : Rejet

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 32, rue de la Gouttière : Réhabilitation grange et extension - Accordé - 10/02/2010 et rapporté le 07/04/2010
- 25, route de Chevreuse : Modification sur permis garage - Accordé - 02/04/2010
- 21, rue de Villancy : Garage - Accordé - 22/04/2010



DES NOUVELLES

Cœur d'Yvelines ET LE BUDGET 2010 »

Le 14 Avril 2010, le Conseil Communautaire de « Cœur d'Yvelines » s'est réuni pour un acte essentiel dans la vie de l'intercommunalité : le vote de son Budget Primitif.

BILAN 2009

L'exercice écoulé se solde –pour la 5^e année consécutive- par des excédents budgétaires, de 2 677 000 euros au fonctionnement, et de 42 000 euros à l'investissement. La communauté de communes dépense moins que le montant de ses recettes : un exercice vertueux.

ETAT DE LA DETTE

Son endettement s'élève à 440 420 euros, soit 20 euros/habitant. Elle ne représente pas plus de 16 % de son excédent de fonctionnement 2009.

BUDGET 2010

Compte tenu des nombreuses incertitudes qui planent sur les futures recettes financières des collectivités territoriales (suppression de la Taxe Professionnelle et réforme des Collectivités Territoriales en cours), c'est un budget 2010 prudent qui a été soumis au Conseil Communautaire :

- aucun nouvel emprunt
- optimisation du recours aux subventions
- un transfert de fonds propres de 800 000 € et une affectation de 3,6 M€ à l'investissement,

Un seul objectif :

couvrir les projets d'investissement engagés (Déchetterie, aire d'accueil des gens du voyage, développement économique, achats de composteurs, réalisation de colonnes à verre enterrés) et assurer les services communs (comme le relais des assistantes maternelles, la collecte des déchets, l'administration des dossiers d'urbanisme par exemple).

Le budget de fonctionnement s'équilibre alors à plus de 12,5 M€, dont près de 3,5 M€ sont reversés aux communes au titre de la compensation de leur taxe Professionnelle.

Quant au potentiel d'investissement de notre Communauté de Communes (fonds propres et subventions), il représente près de 6 M€, de quoi faire des envieux !

Pour cette année 2010, Cœur d'Yvelines conserve une gestion prudente tout en ayant optimisé les investissements et préservé l'avenir.

Le bureau pour le Président.



LE CARNET

NAISSANCES

- Sara BONAQUE née le 07/01/2010 à POISSY (78)
(Rectification de la date de naissance)
- Eloria-Rose Madiba DELAUAUD née le 12/02/2010 à VERSAILLES (78)
- Suzanne Amélie ROMMEVAUX née le 12/02/2010 à VERSAILLES (78)
- Raphaël Michel Pierre DAVOUST né le 16/02/2010 à LE CHESNAY (78)
- Lina Léona Colette LANDEMAINE née le 17/02/2010 à POISSY (78)
- Loanne Marie Louise HAUTEMONT née le 25/03/2010 à POISSY (78)
- Louis Armand VIAL-COLLET né le 25/03/2010 à LE CHESNAY (78)
- Mathéo Rafael DE ALMEIDA né le 02/04/2010 à LE CHESNAY (78)

MARIAGES

- Delphine Danielle Patricia AYALE et Fabrice Jean RAOULT le 27/03/2010
- Nathalie Sandrine ESCOFFIER et Tony GOMES VIERA le 26/04/2010

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- Stéphane Pierre André TASSON né le 15/09/1977 – Décédé le 04/02/2010 à NEAUPHLE-LE-CHATEAU
- Hervé CADALEN né le 16/03/1949 – Décédé le 26/02/2010 à POISSY (78)
- René Jean BOUZERAND né le 22/05/1920 – Décédé le 06/03/2010 à LE CHESNAY (78)
- Thérèse Juliette PELLETIER Veuve RENARD née le 24/01/1927 – Décédée le 24/03/2010 à TRAPPES (78)
- Annette Marie Jeanne AUBERT- Veuve FLECHE née le 23/09/1939 – Décédée le 08/04/2010 à LE CHESNAY (78)



LA VIE DE LA COMMUNE

LES NOUVEAUX COMMERCANTS

Alain Jund

DANS «LA MAIN DE FER» ...

C'est une reconversion. Comme finalement nous pourrions tous en faire. Par ras-le-bol de la routine. Par désir d'apprendre, de réaliser un de ses rêves d'enfant. Par volonté de créer sans cesse. Et pourtant Patrice FRENAIS était au « top » : créatif d'agence publicitaire ! Que ne l'enviait-on ! Mais « tout lasse, tout casse », surtout dans ce secteur où tout va plus vite que le stress qu'il engendre. Alors, il a décroché...

Mais sans se renier. Son souhait était d'aller plus loin, celui de créer de ses mains, depuis ses dessins, avec ses conceptions. A 40 ans, il lui a fallu reprendre le chemin de l'école, celle du forgeron, du ferronnier. Et en février de l'an passé, il s'est installé dans la grande plongée qui va du cœur de Neauphle au Pontel, au 101 Route de Saint Germain...

Qui n'a pas eu besoin un jour d'une balustrade, d'un garde-corps, d'une marquise, d'une enseigne « sur mesure » ? À qui s'adresser ? Qui n'a pas eu envie d'une lampe

inspirée, d'une console pas comme les autres, d'une série de chaises originales ? Qui n'a pas rêvé d'objets étranges ou, plus fort, complètement « gratuits », qui ne servent à rien mais apportent une touche incomparable de décoration ?

Les réponses à tout ce vrac de questions, se trouvent à LA MAIN DE FER, dans l'atelier de Patrice FRENAIS. Tout simplement parce qu'il fabrique, mais avant il écoute, pense, imagine, conseille... Sa vie d'artisan se découpe en deux : les commandes précises et d'autre part les créations que son imagination lui inspire. Sur son blog (<http://lamaindefefer.com>), vous découvrirez des diaporamas fort bien faits qui exposent mieux que des mots ne peuvent les décrire, ses réalisations. Tout est de goût, du vilebrequin de voiture qui se transforme en tabouret (lourd !) aux appliques d'extérieur que vous ne trouverez... que chez vous, puisque tout est unique !

Vous découvrirez également que ses prix sont plus rationnels que ses idées, que c'est une aventure dans laquelle il s'est lancé et que nous pouvons partager avec lui... par amour du beau !

Patrice FRENAIS, 06 87 54 52 41

Mail : lamaindefefer@free.fr

En exposition permanente à la Galerie Charivari, 14 rue de Birague, 75004 PARIS



TOUTOU... CE QU'IL FAÛT !

Nous ne serons pas les premiers à essayer d'expliquer combien un chien, ce formidable animal qui embellit le quotidien de son affection et de ses facéties, peut être une peste pour son entourage urbain. Tout ça parce que, lui aussi, a des besoins à satisfaire...

Il n'est pourtant pas difficile de comprendre qu'au beau milieu d'un trottoir, une déjection, c'est sale et c'est un danger pour les distraits ou, pire, pour ceux qui marchent mal. À Paris, une campagne de communication « la » mettait en scène au beau milieu d'un paysage idyllique disant en gros : « Si vous la trouvez déplacée ici, pourquoi la tolérez-vous dans votre ville ? ». Au fait, chez soi non plus, on n'en veut pas.

Alors ? Ceux qui aiment vraiment les chiens devraient avoir envie de ne pas en dégoûter ceux qui les regardent avec indifférence et même méfiance... Il ne s'agit pas d'être moralisateur... Des années de « com » n'ont pas changé grand-chose. Mais de souhaiter que les propriétaires de chiens prennent conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leur chien à qui ils doivent aussi le respect des autres. Et vis-à-vis de leurs voisins.

Pour les aider sur ce sujet glissant, la Municipalité installe des poubelles équipées de sacs pour les déjections canines, sur :

- le Parking de la Mairie,
- devant le Parc St Martin
- et très prochainement sur le Parking de l'Ecole Élémentaire.

Les distributeurs sont régulièrement réapprovisionnés, néanmoins n'hésitez pas à contacter la Mairie si vous constatez l'absence de sacs.

Et concluons par cette phrase de bon sens et de bon jeu de mots :

RAMASSER CE N'EST PAS S'ABAISSE

PETIT RAPPEL, extrait du Règlement Sanitaire Départemental des Yvelines : « Les chiens ne peuvent circuler dans les lieux ouverts au public qu'autant qu'ils sont tenus en laisse ». Dans le cas contraire, vous pouvez être verbalisés.



LE SALON DONT ON PARLE...



Coiff'Emoi : un jeune salon centenaire

Depuis le premier janvier, nous découvrons Place de l'Eglise la nouvelle enseigne d'un salon de coiffure.

Nathalie en a repris les rênes. (Elle y travaille depuis 10 ans).

Le lieu est blanc, lumineux, intime et chaleureux. « Je suis heureuse de retrouver les gens qui franchissent la porte... j'ai la chance d'avoir cette ambiance de travail avec ma collègue Christine ».

Faut-il donc avoir les yeux du cœur pour que l'accueil soit convivial ?

Vous êtes-vous demandé pourquoi ce nom : Coiff'Emoi ? « Elle nous répond « J'ai pris beaucoup de temps pour y réfléchir, je cherchais une enseigne qui me représente, le plaisir que je ressens avec mes clients, et puis je l'ai trouvé sur le coup de l'émotion ». Moi aussi je devine ce qu'elle exprime : elle est fondatrice d'un mouvement, d'un changement, d'une création, d'une implication personnelle.

Les ciseaux, la tondeuse, le métier, certes, mais vous y trouverez aussi l'émotion, le partage, la sensibilité, l'amitié et l'accueil.

Nathalie et Christine vous accueillent au 5 place de l'Eglise - Tél. : 01 34 89 00 31 du mardi au jeudi de 9h à 12h, et de 14h à 18h45 et vendredi de 9h à 19h et samedi de 9h à 18h30.



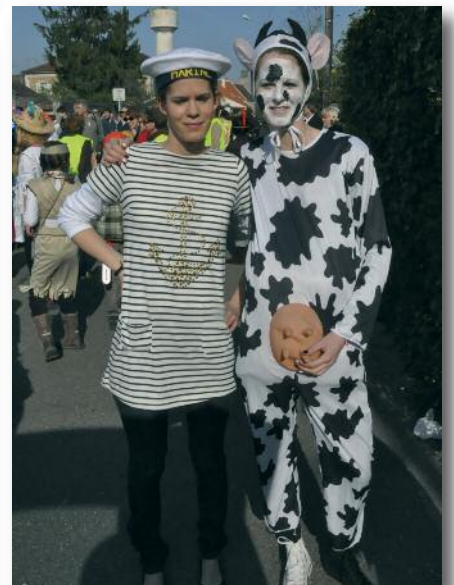
LE CARNAVAL

Le millésime 2009 ayant été très apprécié des petits et des grands, les associations de parents d'élèves et instituteurs, membres et bénévoles du Comité des Fêtes, se devaient de renouveler le carnaval cette année.

Le soleil nous inonde, dès le matin, pour nous permettre de réussir cette matinée. Dès 9 heures, les bénévoles commencent à tout installer sur la Place, l'appareil à barbe à papa, celui pour les pop-corn, les boissons pour les enfants, celles pour les adultes, la cochonnaille... telles des petites fourmis qui veulent faire de cette matinée une très belle fête.

10 heures arrivent, les enfants s'impatientent dans les cours des écoles primaire et maternelle. Mais chuuut, on entend de la musique au loin, elle se rapproche ... Ça y est, la « voiture sono » arrive avec une vache et un marin sur le capot ... On rassemble tout le monde et nous voilà derrière la voiture en direction de la maternelle.

Les petits sont impatients de partir... mais avant le départ, un briefing « gilet jaune » est de rigueur. Et oui, les parents on répondu présents (merci à eux) pour l'encadrement de leurs petites têtes blondes. Des «gilets jaunes» à l'avant, d'autres sur le côté et enfin à l'arrière. Tout est prêt, alors EN AVANT pour un superbe défilé coloré et musical dans la joie et la bonne humeur. La vache danse sur le capot de la voiture, tandis que le marin tape dans les mains et tout le cortège reprend les refrains des chansons, on peut même voir des gens danser à l'avant du cortège sur un air de biguine que du bonheur.



Dans le défilé, on peut admirer les prouesses réalisées par les instituteurs, directeurs et parents avec les costumes des bambins, mais aussi avec leurs déguisements personnels. Que de merveilles, la maternelle autour du jardin, des coccinelles, des abeilles, des jardiniers et jardinières mais aussi, pour les primaires, des magiciens, des cow-boys, des cowgirls, des pirates, des clowns, des hommes-araignée, des princes et princesses, une pompom-girl, des hippies, et tellement d'autres, tous plus beaux les uns que les autres. Pour les enfants, pour tous ceux qui ont gardé leurs yeux d'enfants, nous sommes entrés dans le monde du merveilleux et de la magie.

Des Neauphéens sortent de chez eux, prennent en photo le cortège, l'applaudissent. Tout le monde est heureux.

Les rues de Neauphle parcourues seront la Rue du Docteur Grellière, la Rue de Villancy, la Rue du Docteur Bertrand, l'Avenue de la République, la Rue Saint Martin pour arriver sur la Place du Village.



Des sacs entiers de confettis nous attendent et voici que des milliers de petits papillons multicolores volent sur la Place.

La bataille terminée, des enfants se dirigent vers les barbes à papa, d'autres préfèrent le pop corn, tandis que les adultes se restaurent tout en parlant avec des amis, des parents d'élèves, des instituteurs et certains font même des connaissances.

Cette année encore, le clown rose devenu hippie et le marin se sont encore battus avec la Barbe à Papa. Nous pouvions entendre les enfants leur demander de leur manger les mains ou les bras, et oui parfois, il y en avait plus sur eux que sur le bâton avouons que c'est tout un art de faire une belle, grosse et ronde barbe à papa

Durant deux heures, la Place du Marché a eu l'air d'une petite fête foraine, d'un lieu de sourires et de joies enfantines.

Mais midi sonne au clocher, trop tôt pour certains. Tout le monde, petit à petit, rentre, laissant derrière eux un tapis de confettis multicolores sur un fond musical.

Les bénévoles œuvrent pour que la Place reprenne son aspect initial et la vie neauphéenne très vite son rythme.

Un «Grand Merci» aux enseignants des écoles, aux associations de parents d'élèves, aux membres et bénévoles du Comité des Fêtes pour la réussite de cette belle fête.

A l'année prochaine !!!!



LES OEUF DANS LE PARC SAINT MARTIN

Les enfants attendaient la chasse aux œufs depuis déjà quelques jours. Ça y est, les Cloches, revenues de Rome, se sont arrêtées à Neauphle-le-Château et ont fait du Parc Saint Martin un lieu chocolaté multicolore.





LE SALON D'ART DE NEAUPHLE

C'est avec le printemps que revient le SALON d'ART de Neauphle-le-Château. Tandis que la nature s'éveille, fleurissent à la Maison du Jeu de Paume les toiles, dessins et sculptures...



Pour cette 25^{ème} édition, le succès a été au rendez-vous entre les deux week-ends que le Syndicat d'Initiative de Neauphle lui consacre : plus de mille visiteurs ont pu découvrir plus de 200 œuvres réalisées par plus de 40 artistes. Et si l'on dit que cette exposition bat son plein, il faudra retenir surtout le mot « plein ». Il ne pourra pas accueillir davantage d'exposants sauf à pousser les murs ou à procéder à une sélection. Elle s'avèrerait compliquée à réaliser, tant l'art est affaire de goût personnel et tant la qualité est au rendez-vous.



Car voilà peut-être bien le secret de l'exposition où chacun peut trouver une œuvre qui lui parle tant les styles, les sujets et les traitements sont différents. Se mettre devant son chevalet, tendre le bras pour repérer les proportions, mélanger les couleurs sur sa palette et terminer enfin sa toile est une démarche de création. La soumettre à l'œil critique, parfois féroce mais presque toujours complice et amical, d'un public de plus en plus averti par le flot d'images qu'il reçoit tous les jours par la presse et par l'audiovisuel est une autre découverte : l'acceptation de l'œil de l'autre...



Cette confrontation crée une émulation, une stimulation à la qualité. La tenue régulière de ce Salon apporte une raison d'améliorer sa technique, de diversifier ses sujets et de rechercher sans cesse à surprendre.



Merci donc au Syndicat d'Initiative qui apporte une organisation impeccable. Pour l'an prochain, notre conseil est donc de réserver sa place dès que le guichet « SALON d'ART » est ouvert. Et de travailler d'ici là avec joie et inspiration en pensant au bonheur d'être vu par, au moins, mille paires d'yeux attentifs...



LE 6 MARS, NOUS AVONS CHANTÉ LA SAINT PATRICK, PATRON DE L'IRLANDE.

Avec quelques minutes d'attente dans le hall d'entrée en compagnie d'un étrange personnage irlandais, un Leprechaun, les portes s'ouvrent découvrant une salle superbement décorée aux couleurs de la Saint Patrick.

Tous les Patrick et Patrice étaient invités par le Comité des Fêtes à cette soirée. Ceux qui avaient répondu présents, se sont vu offrir leur repas.

Cette année, au menu, un ragoût de saucisses, d'oignons, de pommes de terre, cuit à la Guinness et mijoté par notre cuisinier favori Sylvain, et en dessert, un cake arrosé d'une sauce au whisky.

Entre deux coups de fourchettes, certains ont dansé une « gigue », ou un « reel », ou un « an dro », un « rond Saint Vincent », ou encore une « valse écossaise ». Même la danse « des cornemuses » et oui, petits et grands guidés par Lionel et Olivier, chaise à l'envers sur l'épaule, telle une cornemuse, partent pour un défilé sur un hymne typique.

Puis arrive le temps du dessert et du Café Irlandais, une bonne larme de whisky et une bonne couche de crème.

Le public était ravi d'écouter "Flower of Scotland", "Amazing Grace" ou "Highland Cathedral" et même de danser sur une version originale du "Lacs du Connemara" ou "Le Lion est mort ce soir" et sur de nombreux hymnes interprétés par le Groupe Highlandbreizh.

Pendant que les " Grands " dansent, les " plus jeunes " se sont retrouvés autour d'un set de table avec des jeux, des crayons de couleurs et des bonbons.

Nous félicitons " Nos Célèbres Kiltoux ", Lionel à la basse, Christophe à la cornemuse, Sébastien à la bombarde ou à la flute, Fred au djembé, Olivier et ses trois claviers, Mickael aux percussions et à la caisse claire écossaise qui nous ont permis de passer une soirée dans la joie et la bonne humeur.

AGENDA 2010

- 28 mai Fête des Voisins, pour partager et rencontrer !!! Comité des Fêtes
- 5 & 6 juin «Les Médiévales de Neauphle» Lions Club de NLC
- 19 juin matin Fête de l'Ecole Primaire
- 19 juin Fête de la Musique Comité des Fêtes
- 25 juin 18h30 Fête de l'Ecole maternelle : projection et exposition des travaux des enfants, puis danse des enfants et bal adultes/enfants
- 17 juin Date limite des inscriptions au Centre des Loisirs



Le Comité des Fêtes et tous ses bénévoles vous remercient du fond du cœur pour votre participation et à l'année prochaine pour une nouvelle édition.

En attendant, donnons nous rendez-vous, le vendredi 28 mai 2010, pour la Fête des Voisins, pour partager notre

panier picnic et rencontrer de nouveaux neauphléens.



REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image